



## Le dispositif obligatoire

### 1. Une jauge est renforcée à 8m2.

Un client pour 8m2 de surface de vente ou local sans déduction des rayonnages, présentoirs ou meubles et 2 m recommandés entre chaque client d'unité sociale différente (groupe).

Une tolérance pour les personnes accompagnées (familles par ex.), ou nécessitant un accompagnement (personne âgée, adulte handicapé, etc.).

### 2. Une information client renforcée à l'entrée du magasin indiquant :

- Le nombre clients maximum dans le magasin
- Le rappel des consignes sanitaires :
  - Le port du masque obligatoire à partir de 11 ans, recommandé à partir de 6 ans
  - La distanciation sociale à respecter : 2 m
  - Gel hydro-alcoolique obligatoire avant d'entrer
- Les horaires d'ouverture et de fermeture
- Les heures d'affluence
- Les recommandations :
  - J'amène mon propre sac de courses
  - Je privilégie le paiement électronique
  - J'active dans le magasin l'application TOUS ANTICOVID
  - Le cas échéant, je commande en click and collect, indication des modalités de retrait

### 3. Un référent COVID par magasin

Il est chargé de veiller à la mise en œuvre du protocole et il est l'interlocuteur en cas de contrôle.

Attention : Pour les surfaces de plus de 400m2 : en plus du référent COVID, obligation de veiller au respect de la jauge, par la présence d'une personne à l'entrée pour le comptage ou par la mise en place d'un dispositif de comptage.

### 4. Contrôle de l'hygiène des mains

Mise à disposition à l'entrée et utilisation obligatoire pour tous (même en dessous de 6 ans) du gel hydro-alcoolique

### 5. Port du masque obligatoire

À partir de 11 ans, recommandé à partir de 6 ans

### 6. Respect de la distanciation à proximité des caisses

Pour faciliter le respect de la distanciation physique entre les clients.

### 7. Nettoyage et désinfection régulière des surfaces de contact

(rambardes, poignées, écran tactile...)

### 8. Limitation de la manipulation des articles

(jouets par exemple)

## **9. Ventilation 2 fois par jour**

2 fois par jour, pendant minimum 15 minutes, de façon naturelle ou pas un système d'aération mécanique.

### **Le dispositif recommandé**

#### **Un sens de circulation unique**

Avec marquage au sol et si possible une entrée distincte de la sortie

#### **Séparation physique entre le client et le caissier**

(plexiglass par exemple)

#### **Proposition de créneaux horaires « faible affluence » pour les personnes vulnérables**

(Affichage horaires faibles/fortes affluences)

[Consultez le protocole sanitaire renforcé](#)

[Imprimez l'affiche des recommandations à suivre](#)

[Imprimez l'affiche Click&collect](#)

